

Séance publique du 20 octobre 2003

Délibération n° 2003-1475

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'association ADEA - Agence de développement des entreprises en Afrique (réseau Afric partners) - Subvention pour le fonctionnement et l'organisation d'événements**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 octobre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

Le plan de mandat de la communauté urbaine de Lyon approuvé en décembre 2001 a fait du développement économique une priorité majeure qui passe notamment par le renforcement des échanges entre la région lyonnaise et le reste du monde.

L'association ADEA -agence de développement des entreprises en Afrique (réseau Afric partners)- a été créée en décembre 2001 sur l'initiative de monsieur Abdoulaye Kante, directeur d'Afric partners, cabinet de conseil et recherche de partenaires spécialisé sur l'Afrique Subsaharienne.

L'objectif

L'association organise des rencontres entre experts, organismes internationaux et entreprises sur différents thèmes à vocation économique comme les financements internationaux, notamment lors d'un forum Rhône-Alpes Afrique.

Le bilan des actions menées

Les actions menées par l'association ADEA sont les suivantes :

- organisation de rencontres interentreprises à travers des forums thématiques avec la collaboration d'organismes tels que la Région, les chambres de commerce et d'industrie et les banques. Le forum Rhône-Alpes Afrique est organisé tous les deux ans à Lyon en partenariat avec la région Rhône-Alpes,
- accompagnement des entreprises dans le cadre des missions de prospection commerciale en Afrique, par exemple au salon Promote 2002 à Yaoundé (Cameroun) en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
- réception de délégations africaines en collaboration avec les autorités locales (Conseil régional, ERAI, ville de Lyon) dans le but de favoriser les échanges économiques.

Les projets pour 2003

Le forum Rhône-Alpes Afrique a rassemblé environ 200 personnes des milieux économique, universitaire et institutionnel et a permis de débattre sur des thèmes attendant aux financements internationaux, au palais des congrès de Lyon le 19 juin 2003.

Le partenariat et le budget

Le budget global de l'association est de 45 000 €, assuré par les cotisations de ses adhérents et la facturation de ses diverses prestations, celui de l'événement est de 39 000 € à concurrence de 20 000 € pris en charge par la Région, 2 000 € par la ville de Lyon et 1 800 € par la Communauté urbaine.

Le développement de ce programme s'inscrit dans les objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement économique et contribue au rayonnement international, mais aussi au développement du tissu économique local et au développement durable. Il est proposé au Conseil d'attribuer un appui financier de 1 800 € à cette association pour son fonctionnement et pour l'organisation du forum Rhône-Alpes Afrique ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise

a) - le versement de 1 800 € à l'association ADEA (agence de développement des entreprises en Afrique),

b) - monsieur le président à signer la convention avec ladite association.

2° - **La dépense** correspondant à 1 800 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 657 480 - fonction 090.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,